

## Elles ne veulent pas être laissées pour compte

Une délégation a été à la rencontre de Gisèle Biémouret



Elles ne veulent pas être laissées pour compte

Ce jeudi 1er octobre, une délégation d'une quinzaine d'Aides-Médico-Psychologiques (AMP), accompagnée par la CGT, a rencontré Gisèle Biémouret, députée de la seconde circonscription du Gers.

Venues de tout le département (Centre Hospitalier Psychiatrique d'Auch, Foyer de Monferran Saves, Hôpital de Gimont...), elles ont sollicité l'élue de la République pour réparer, à l'Assemblée Nationale, les injustices dont elles sont victimes.

Comme tous les salarié(e)s de la Fonction Publique Hospitalière, ils(elles) ont travaillé pendant toute la période de confinement pour assurer aux personnes malades ou handicapées les meilleurs soins possibles dans le système de santé dégradé que nous connaissons tous.

D'un niveau de formation identique à celui de leurs collègues aides-soignantes, les AMP touchent actuellement le même salaire. Or, le Ségur de la santé a débouché sur une injustice scandaleuse : alors que les Aides-Soignantes accéderont enfin à la catégorie B, avec une possible augmentation de 300 € par mois, les AMP, elles, resteraient scotchées à la catégorie C. Sacrifiées sur l'autel de l'obsession de la baisse de la dépense publique, elles exigent de bénéficier, elles aussi, des avancées d'un accord abusivement qualifié d'historique.

La députée de l'opposition a écouté les témoignages des professionnel(le)s et de leurs représentant(e)s. Elle s'est engagée à porter prochainement leur parole à l'Assemblée Nationale.

**aide médico-psychologique**